

PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DU
Gypaète Barbu

DANS LES ALPES FRANÇAISES





ALAIN CHABROLLE
VICE-PRÉSIDENT
DU CONSEIL
RÉGIONAL
RHÔNE-ALPES,
DÉLÉGUÉ
À LA SANTÉ ET À
L'ENVIRONNEMENT

« Le Gypaète barbu est une des espèces emblématiques de la richesse du patrimoine naturel des milieux montagnards rhônalpins : il était donc évident que la Région Rhône-Alpes soutienne depuis plus de dix ans les actions du programme de réintroduction de ce grand vautour, disparu des Alpes françaises au début du vingtième siècle.

L'observation de ce magnifique voilier, comme j'ai souvent eu l'occasion de le faire au dessus du Col de la Colombière, reste toujours un grand moment de ravissement.

La construction d'un centre d'élevage en Haute-Savoie, puis les réintroductions et le suivi des oiseaux dans ce département et dans le Parc Naturel Régional du Vercors, ne sont que quelques unes des actions aidées par la Région ; notre collectivité ne peut que se réjouir de leur succès et d'avoir pu contribuer au retour de ce rapace dans les massifs alpins.

La Région a souhaité poursuivre son engagement pour préserver les espèces rares ou menacées présentes sur son territoire : c'est pour cela qu'elle participe activement à la mise en œuvre du plan national d'action en faveur du gypaète barbu prévu pour la décennie 2010-2020, au côté de l'Etat, des collectivités locales et des associations de protection de la nature.

Ce n'est que par le biais d'actions aussi exemplaires que la biodiversité exceptionnelle de Rhône-Alpes pourra se maintenir et s'améliorer ! »



Un plan national d' en faveur du

■ DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT RHÔNE-ALPES (DREAL)

Dès 2004, la France a marqué sa volonté de faire entrer la biodiversité dans le champ de toutes les politiques publiques, en lançant sa stratégie nationale pour la biodiversité (SNB). C'était la concrétisation de l'engagement français au titre de la Convention sur la Diversité Biologique, traité international adopté à Rio de Janeiro en 1992. En effet, dotée d'un patrimoine naturel exceptionnel, la France a une responsabilité de premier plan pour la préservation de la biodiversité. En 2011, la France continue à assu-

mer ses responsabilités en matière de biodiversité via sa nouvelle SNB 2011-2020.

Dans ce contexte, le gypaète barbu bénéficie d'un plan national d'actions, décliné notamment dans les Alpes. Validé par le Ministère en charge de l'Ecologie en 2010, ce plan couvre une période de 10 ans et doit être pris en compte dans l'ensemble des politiques publiques pour tendre vers cet objectif de conservation.

■ QUI ANIME LE PLAN NATIONAL ?

La synergie des financeurs entre l'Etat, la Région Rhône Alpes et les collectivités territoriales, est également présente, au côté des autres acteurs institutionnels et des associations de

actions gypaète barbu

protection de la nature. Je soulignerai les compétences d'ASTERS, opérateur technique et acteur historique des 1^{er} et 2^e programmes européens "Life" pour la conservation du gypaète dans l'arc alpin. ASTERS a naturellement été choisi pour animer la mise en œuvre de ce plan dans les Alpes françaises, en lien étroit avec les nombreux acteurs incontournables que constituent en particulier : le réseau de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), les parcs nationaux de la Vanoise, des Ecrins, du Mercantour, le parc naturel régional du Vercors, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, les structures impliquées dans l'éducation à l'environnement...

La réussite de ce plan passe par l'appropriation par les acteurs écono-

miques alpins - tels que les professionnels des sports de montagne, les gestionnaires de domaines skiables et les gestionnaires de réseau de transport et de distribution d'électricité - de la nécessité de sauvegarder le gypaète, espèce encore menacée, malgré les efforts de réintroduction qui ont débuté il y a 20 ans.

Je vous invite, à prendre connaissance des différents volets de ce plan. Vous pourrez alors participer activement et directement au maintien de la biodiversité alpine et européenne.

PHILIPPE LEDENVIC (ICI AU CENTRE DE LA PHOTO),
DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT DE RHÔNE ALPES



Qu'est ce que les plans nationaux d'actions ?

Les plans nationaux d'actions définissent les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées.

Il s'agit d'une stratégie de moyen-terme qui vise :

- à organiser un suivi cohérent des populations des espèces en danger
- à mettre en œuvre des actions coordonnées favorables à la restauration de ces espèces ou de leurs habitats ;
- à informer les acteurs concernés et le public ;
- à faciliter l'intégration de la protection des espèces dans les activités humaines et dans les politiques publiques.

En Rhône-Alpes, sont par exemple, également concernés par des plans d'actions : l'aigle de Bonelli, le vautour moine, le grand tétras...

Des opérations de renforcement de population ou de réintroduction peuvent aussi être menées lorsque les effectifs sont devenus trop faibles ou que l'espèce a disparu. C'est le cas du gypaète barbu.

Source : site internet du MEDDTL



Rhône-Alpes Région





AVEC SON PLUMAGE CONTRASTÉ CHEZ L'ADULTE ENTRE LE GRIS ARDOISE ET LE BEIGE ORANGÉ, LE GYPAÈTE EST IDENTIFIABLE EN VOL GRÂCE À SA GRANDE ENVERGURE, PRESQUE 3 MÈTRES, À SA SILHOUETTE FINE ET ÉLANCÉE, ET À LA FORME DE SA QUEUE EN LOSANGE.

■ ■ ■ ■ Un géant,

Espèce emblématique des montagnes, le gypaète barbu a connu une histoire dans les Alpes riche en rebondissements... Voyant en lui



ŒIL JAUNE PÂLE CERCLÉ DE ROUGE, MASQUE FACIAL SE TERMINANT EN BARBICHETTE AUTOUR DU BEC, PAS DE DOUTE, IL S'AGIT BIEN DU GYPAÈTE BARBU.

emblème des Alpes

l'œuvre du démon, le rapace a été persécuté par nos ancêtres au début du XX^e siècle jusqu'à sa quasi extinction. A partir des années 80, un vaste programme de réintroduction jamais mis en œuvre en Europe a permis le retour des populations de gypaètes dans les Alpes.

■ LE NETTOYEUR DE LA MONTAGNE

Dernier maillon de la chaîne alimentaire, le gypaète est un charognard exclusif, c'est-à-dire qu'il se nourrit d'animaux morts, principalement les carcasses d'ongulés sauvages ou domestiques. Il joue ainsi le rôle de nettoyeur de la nature : il prévient le développement de maladies et casse

le cycle de certains parasites. Il appartient à la famille des vautours qui regroupe 4 espèces en France.

Il se nourrit essentiellement d'os, complétés par un peu de viande et de tendons. Cette nourriture lui apporte toute l'énergie dont il a besoin. Le gypaète est parfaitement adapté à la consommation de ce type de nourriture : il a développé un comportement tout à fait unique. En effet, lorsqu'un os s'avère trop gros pour être englouti tel quel, il le saisit entre ses serres ou dans son bec, s'envole et le lâche au-dessus d'un pierrier pour le casser en plus petits morceaux. De là vient son nom de casseur d'os.

■ RAPACE DES SOMMETS

Le gypaète barbu évolue dans un relief abrupt présentant des milieux ouverts et escarpés, avec la présence d'ongulés sauvages ou domestiques, des zones de falaises pouvant accueillir les nids, des zones de pierriers pour le cassage d'os.

Un autre signe distinctif du gypaète est son habitude de prendre des bains de boue de coloration rouge, qui lui servent à montrer aux autres gypaètes qu'il est maître en son territoire. Plus il est coloré, plus il est dominant.



LE GYPAÈTE BARBU EN 2010

DEUX NOYAUX PRINCIPAUX DE POPULATIONS SE DISTINGUENT :
DANS LES ALPES NORD OCCIDENTALES
ET DANS LES ALPES CENTRALES.

☆ SITE DE RÉINTRODUCTION

● COUPLE AYANT PONDU (AVEC OU SANS ÉCLOSION)

● POINT ROUGE: COUPLE AVEC JEUNE À L'ENVOL.

LA FRAGILITÉ DE LA POPULATION EST ACCRUE DU FAIT
QUE LES EFFECTIFS SONT ENCORE ASSEZ FAIBLES (EN 2011,
ENVIRON 140 INDIVIDUS, 19 COUPLES REPRODUCTEURS).
MÊME DANS LES MEILLEURS CONDITIONS, LES EFFECTIFS
NE PEUVENT CROÎTRE QUE LÈNEMENT.



Une stratégie en faveur du gypaète barbu

Le gypaète barbu est l'un des rapaces
les plus grands en Europe, mais aussi
l'une des espèces les plus menacées !

■ ATTENTION FRAGILE !

Le gypaète, en bout de chaîne alimentaire, est le réceptacle des différents polluants et contaminants qui se trouvent dans la nature, faisant de lui une espèce particulièrement sensible. Une population de gypaètes en bonne santé sera le signe que l'environnement se porte bien.

Le développement des populations de gypaètes se fait à un rythme naturellement lent, augmentant le caractère sensible de

l'espèce. Le gypaète ne se reproduit pas avant l'âge de 8 ans et donne ensuite en moyenne 1 jeune à l'envol tous les 3 ans. Ce faible taux de reproduction est compensé par une longévité importante des adultes.

■ UNE POPULATION MENACÉE

Plusieurs menaces pèsent sur le gypaète dont la principale reste le morcellement des populations en Europe, en faisant des isolats génétiques.

Les causes de mortalité directes, tels les percussions contre les câbles aériens (lignes électriques et remontées mécaniques), les intoxications et le

braconnage sont d'autant plus préjudiciables si elles touchent des individus adultes.

Les dérangements d'origine humaine lors de la reproduction peuvent encore réduire les chances de réussite, déjà naturellement faibles !

■ PLUS DE 25 ANS D'ENGAGEMENT

De retour dans les Alpes grâce à un vaste programme de réintroduction démarré en 1986, le gypaète barbu est aujourd'hui bien présent. Jusqu'en 2011, 170 jeunes oiseaux ont été réintroduits aux quatre coins des Alpes. En 1997, date de la première naissance

de la conservation

en nature depuis que l'espèce avait disparue des Alpes un siècle auparavant, ce sont 60 jeunes qui se sont envolés. La deuxième génération de la population commence à prendre le relais dans la reproduction. Concentré sur les actions d'élevage, de réintroduction et de suivi, le programme se tourne de plus en plus vers la conservation de la population. Même si tous les voyants sont au vert, l'équilibre reste fragile avec seulement une vingtaine de couples sur l'arc alpin, dont sept sur la partie française.

■ LE PLAN NATIONAL D'ACTIONS DANS LES ALPES FRANÇAISES

La fragilité et la sensibilité du gypaète barbu lui permettent de bénéficier d'un plan national d'actions. L'objectif général est de consolider les noyaux de population des Alpes et des Pyrénées, et d'initier la formation d'un continuum entre ceux-ci.

Dans les Alpes, l'objectif est de pérenniser la population de gypaètes barbuis par l'accroissement de l'aire de répartition géographique et l'augmentation du nombre de couples reproducteurs.

Plan national d'actions du gypaète barbu



ACTEURS

- > ADMINISTRATIONS ET COLLECTIVITÉS
- > STRUCTURES SOCIO-PROFESSIONNELLES (TRANSPORT D'ÉNERGIE PAR CÂBLES, GÉRANTS DE STATIONS DE SKI, REPRÉSENTANTS DES SPORTS DE MONTAGNE,...)
- > PARCS NATIONAUX, PARCS RÉGIONAUX,...
- > ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE LA NATURE, RÉSEAUX DE SUIVI.



MICHEL
TERRASSE
PRÉSIDENT
VULTURE
CONSERVATION
FOUNDATION



« Commencé en 1986, cet ambitieux projet n'avait d'autre but que le retour du gypaète barbu dans l'ensemble de l'Arc alpin.

Avec la présence aujourd'hui de plus de vingt couples reproducteurs, répartis en Autriche, en Suisse, jusqu'au sud de la France et de l'Italie, ce succès remarquable se double aujourd'hui d'une volonté de diversifier cette population et d'assurer son avenir.

En jouant sur la diversité génétique des oiseaux à libérer et d'autre part en visant à moyen terme l'obtention de corridors pour favoriser les échanges entre noyaux autochtones (Pyrénées, Corse et plus tard Balkans) et population d'origine réintroduite, les responsables de ce programme espèrent reconstituer ainsi une importante métapopulation ouest-européenne, seule capable d'assurer la viabilité à long terme de cette espèce sur le vieux continent. »



DEPUIS 20 ANS ASTERS GÈRE L'UNIQUE CENTRE D'ÉLEVAGE EN FRANCE QUI S'INTÈGRE DANS UN RÉSEAU D'ÉLEVAGE EUROPÉEN FORMÉ DE 6 CENTRES ET D'UNE TRENTAINE DE ZOOS. LEUR OBJECTIF EST DE PRODUIRE DES POUSSINS EN VUE DE LES RÉINTRODUIRE EN EUROPE.

Des actions en fa

■ PRÉSERVER LES NIDS DES DÉRANGEMENTS

L'avenir de la population de gypaètes barbus dans les Alpes repose sur les couples reproducteurs. L'objectif de cette action est de limiter les causes

d'échec non naturels, pouvant être provoqués par des perturbations d'origine humaine (survol, sports de nature, chasse, travaux forestiers...). Les différentes parties prenantes sont donc informées de la présence des zones sensibles de reproduction et sensibilisées à la problématique de dérangement. Cela se traduit par

veur de l'espèce et de l'habitat

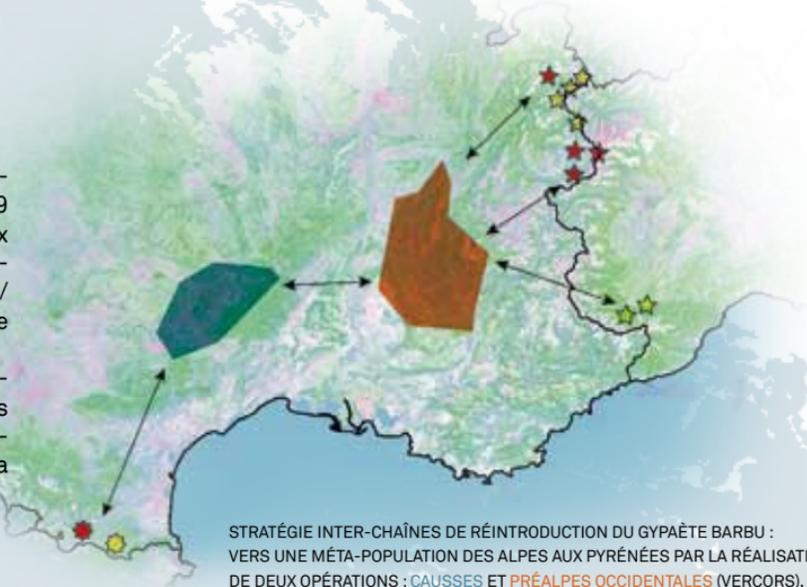
la mise en place de mesures réglementaires ou contractuelles, d'actions de communication et de formations. Ces enjeux sont également pris en compte dans les démarches territoriales comme Natura 2000.

■ ETENDRE L'AIRE DE RÉPARTITION

Le parc naturel régional du Vercors réintroduit des jeunes gypaètes issus de captivité depuis 2010. Les objectifs consistent à étendre l'aire de répartition, à favoriser les échanges entre les populations des Alpes et des Pyrénées et à augmenter la diversité génétique.

■ STATUTS DE CONSERVATION ET DE PROTECTION

- Espèce protégée sur le territoire national et international (arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés, inscrite à l'Annexe I de la Directive Européenne Oiseaux n°79/409/CEE, et à l'Annexe II de la Convention de Bern).
- Considérée comme « gravement menacée d'extinction » dans les Alpes françaises selon l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).



STRATÉGIE INTER-CHAÎNES DE RÉINTRODUCTION DU GYPAËTE BARBU :
VERS UNE MÉTA-POPULATION DES ALPES AUX PYRÉNÉES PAR LA RÉALISATION
DE DEUX OPÉRATIONS : CAUSSES ET PRÉALPES OCCIDENTALES (VERCORS).





LE PROGRAMME D'INVENTAIRE ET DE VISUALISATION DES CÂBLES AÉRIENS EST MENÉ DANS LE CADRE DU COMITÉ NATIONAL AVIFAUNE REGROUPANT LA LPO, FNE, ERDF ET RTE*, ET EN LIEN AVEC L'OBSERVATOIRE DES GALLIFORMES DE MONTAGNE.



*LPO = Ligue pour la Protection des oiseaux
 FNE = France Nature Environnement
 ERDF = Electricité Réseau Distribution France
 RTE = Réseau de Transport d'Electricité

■ ■ ■ ■ Des actions

■ LIMITER LES PERCUSSIONS CONTRE LES CÂBLES

Les oiseaux planent tête en bas à la recherche de carcasses et peuvent percuter un câble aérien, de lignes électriques et de remontées mécaniques.

Les zones à enjeux pour le gypaète sont hiérarchisées et intégrées par les compagnies de production et de transports d'électricité ou par les exploitants de remontées mécaniques dans le cadre de leur politique environnementale : les câbles sont équipés de visuels pour éviter que les oiseaux ne les percutent.

en faveur de l'espèce et de l'habitat (suite)

■ PRÉVENIR LES RISQUES DE TIR

Le braconnage est un problème mal identifié dans les Alpes. Il est difficile à appréhender car il s'agit le plus souvent d'actes de malveillance isolés.



Cette action prévoit d'impliquer les chasseurs et les éleveurs dans le suivi de la population et de les informer du statut d'espèce protégée, dans le but de limiter les risques de destruction directe.

■ RÉDUIRE LES RISQUES D'EMPOISONNEMENT ET D'INTOXICATION

Accompagner le retour des grands prédateurs dans les Alpes auprès des éleveurs peut diminuer les risques d'empoisonnement illicites, préjudiciables pour toute la chaîne alimentaire, en particulier pour les charognards comme le gypaète. Il est prévu la mise en place d'une veille toxicologique pour mieux

évaluer ces menaces ainsi que la formation des professionnels aux techniques d'investigation des actes de malveillance.

L'utilisation de munitions en plomb pour la chasse et de produits vétérinaires pour l'élevage représente un risque d'intoxication. Des mesures sur les pratiques doivent être engagées.

■ ■ ■ ■ Sensibilisez, communiquez

UN NOUVEAU SITE INTERNET EST CONSACRÉ AU PLAN D'ACTIONS EN FAVEUR DU GYPAÈTE DANS LES ALPES FRANÇAISES.

VOUS POURREZ LES OBSERVER EN DIRECT GRÂCE AUX CAMÉRAS DU CENTRE D'ÉLEVAGE, FAIRE PART DE VOS OBSERVATIONS, ET Y TROUVER TOUTES LES ACTUALITÉS ET INFORMATIONS GYPAÉTESQUES !

WWW.GYPAETE-BARBU.COM



Le volet sensibilisation et communication contribue fortement à la réussite du programme de réintroduction et de conservation du gypaète barbu dans les Alpes françaises en favorisant l'appropriation locale et l'information des publics cibles.

■ UN RÉSEAU D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Différents organismes participent à la mise en valeur, grâce au gypaète, du patrimoine naturel des Alpes françaises, et développent des projets et des outils pédagogiques : parcs nationaux, Conservatoires des espaces naturels, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement...

■ INTERVENIR DANS LES CLASSES

Le jeune public des territoires sur lesquels est présent le gypaète est fortement concerné. Il s'agit de faire découvrir l'oiseau aux enfants, dont ils ont souvent entendu parler, et qui fait partie de leur patrimoine... Avec le gypaète, de nombreux thèmes peuvent être abordés : les notions de chaîne alimentaire, de biodiversité en montagne, de service rendu à la nature, des liens Homme-Nature, l'aménagement de la montagne... il y a aussi de quoi faire rêver !

LA MALLE PÉDAGOGIQUE GYPAÈTE, TRANSPORTABLE COMME UN SAC À DOS, PERMET D'INTERVENIR EN CLASSE OU DEHORS. ELLE CONTIENT 10 OUTILS DIFFÉRENTS SUR LE GYPAÈTE ET LE MILIEU MONTAGNARD.



ez !

■ FORMER LES USAGERS ET LES PROFESSIONNELS DE LA MONTAGNE

Accompagnateurs, éleveurs, aménageurs, chasseurs, guides, moniteurs, promeneurs... chacun peut être concerné par la conservation du gypaète. Notre rôle est de les sensibiliser, les impliquer et de trouver des objectifs communs.

■ VALORISER LES TERRITOIRES

Conférences, expositions, sorties, événements... autour du gypaète peuvent mettre en valeur la richesse du patrimoine naturel des territoires et créer un attrait touristique supplémentaire.



EXPOSITION « LES ACTEURS DE LA MONTAGNE S'IMPLIQUENT » : CETTE EXPOSITION RÉALISÉE AVEC DES REPRÉSENTANTS D'ACTIVITÉS HUMAINES PERMET D'ENTREVOIR LA COHABITATION POSSIBLE ENTRE UN RAPACE MAJESTUEUX ET L'HOMME EN MONTAGNE. CE TRAVAIL VALORISE ÉGALEMENT LES ÉCHANGES ENTRE LES ACTEURS LOCAUX...

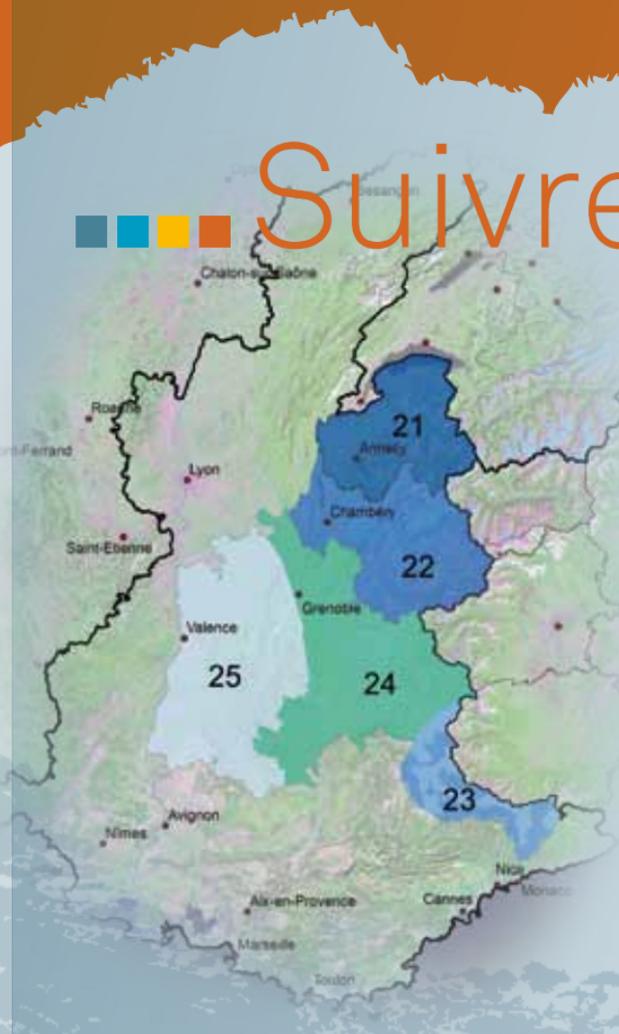
■ COMMUNIQUER AUPRÈS DU GRAND PUBLIC ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES

Il est indispensable de diffuser au plus grand nombre des informations concernant le gypaète pour une meilleure appropriation du projet de réintroduction et de conservation !



CHAQUE CENTRE DE COORDINATION LOCAL EST CHARGÉ D'ORGANISER LE SUIVI DE LA POPULATION SUR SON SECTEUR, DE CENTRALISER LES INFORMATIONS AINSI QUE D'ANIMER ET FORMER LE RÉSEAU D'OBSERVATEURS.

LES CENTRES DE COORDINATION LOCAUX (NUMÉROTÉS DE 21 À 25) SONT RÉPARTIS AINSI SUR LES ALPES FRANÇAISES.



Suivre la population pour



L'OBSERVATION VISUELLE EST UTILISÉE LORS DE COMPTAGES OU DE SUIVI DE LA REPRODUCTION. IL S'AGIT D'INDIQUER LE LIEU, LA DATE DE L'OBSERVATION, LES CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DE L'OISEAU (COULEUR DU PLUMAGE, PRÉSENCE DE MUES, DE MARQUES DE DÉCOLORATION OU DE BAGUES SUR LES OISEAUX RÉINTRODUITS), SON COMPORTEMENT...

Pour en savoir plus :
www.gyp-monitoring.com

COORDINATION SUR TOUT L'ARC ALPIN !

Toutes les informations du suivi de la population sont recueillies et analysées à l'échelle de l'arc alpin dans le cadre du projet international du suivi du gypaète barbu (IBM), afin d'évaluer la bonne santé de la population et mesurer l'efficacité des actions de réintroduction et de conservation. Les objectifs consistent à connaître la dynamique et les paramètres démographiques (effectifs, taux de survie, succès de la reproduction, sexe ratio...), et à mieux comprendre la biologie et l'écologie de l'espèce, comme les logiques de déplacements et d'utilisation de l'habitat, mais surtout d'évaluer le statut de conservation de l'espèce.

évaluer les actions

■ LE RÉSEAU DES OBSERVATEURS GYPAÈTE

Le réseau des observateurs est formé de professionnels des espaces naturels (gardes de parcs nationaux, de réserves naturelles nationales, de l'Office National des Forêts, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage...), de professionnels des activités de montagne (alpagistes, gardiens de refuges, pisteurs...) et de nombreux volontaires et naturalistes qui contribuent aux différents types de suivis.

Il est animé par chaque responsable de suivi local qui traite les informations ainsi recueillies, propose des sorties, des conférences et des formations.



LES OISEAUX RÉINTRODUITS SONT ÉQUIPÉS DE BALISES ET D'ÉMETTEURS, SOIT COLLÉS AU NIVEAU DES PLUMES DE LA QUEUE, SOIT FIXÉS SUR UN HARNAIS ENTOURANT LES PATTES DE L'OISEAU. LES BALISES ÉMETTENT UN SIGNAL LOCALISÉ PAR LE SYSTÈME ARGOS, GPS OU TÉLÉPHONIE MOBILE PERMETTANT DE LOCALISER L'INDIVIDU.

→ Pour en savoir plus : www.wild.uzh.ch



CHAQUE GYPAÈTE BARBU QUI EST RÉINTRODUIT SUBIT UNE PRISE DE SANG AFIN DE CONNAÎTRE SON SEXE ET SON EMPREINTE GÉNÉTIQUE, APPELÉE GÉNOTYPE.

LORSQU'UNE PLUME EST PAR LA SUITE TROUVÉE AU HASARD DANS LA NATURE, OU RÉCOLTÉE PAR LES RESPONSABLES DU PROGRAMME AU PIED DES FALAISES À LA FIN D'UNE SAISON DE REPRODUCTION, ELLE EST ANALYSÉE PERMETTANT AINSI D'IDENTIFIER L'OISEAU OU DE CONNAÎTRE L'HÉRÉDITÉ ENTRE LES OISEAUX.

→ Pour en savoir plus : www.ecogenics.ch/e/projects.html





PLAN D' ACTIONS EN FAVEUR DU
gypaète barbu
DANS LES ALPES FRANÇAISES



Asters - Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie

38, rue de l'Annexion - 74700 Sallanches
Tél. 04 50 93 08 48
www.asters.asso.fr

Plaquette réalisée avec
le soutien financier de



PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DU

Gypaète Barbu

DANS LES ALPES FRANÇAISES

DREAL Rhône-Alpes www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr
Région Rhône-Alpes www.rhonealpes.fr
Conseil Général de Haute-Savoie www.cg74.fr
Fondation Albert II de Monaco www.fpa2.com

Asters www.gypaete-barbu.com
Parc national de la Vanoise www.parcnational-vanoise.fr
Parc national des Ecrins www.ecrins-parcnational.fr
Parc national du Mercantour www.mercantour.eu
Parc naturel régional du Vercors www.parc-du-vercors.fr
Ligue pour la Protection des Oiseaux www.gypaete.lpo.fr et www.rapaces.lpo.fr
Suivi international du gypaète barbu www.gyp-monitoring.com
Vulture Conservation Foundation www.vulturefoundation.org
Fondation suisse pour le gypaète www.wild.uzh.ch/bg/index_f.htm
Ecogenics www.ecogenics.ch

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER

LES OPÉRATEURS TECHNIQUES :



Rhône-Alpes

